

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 mai 2025

LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR - (N° 1437)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 916**

présenté par

M. Boucard, M. Brigand, M. Cordier et M. Liger

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 36, substituer au mot :

« respecte »

les mots :

« s'inscrit dans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le respect des objectifs du plan national Écophyto ne peut être appliqué de manière uniforme à chaque exploitation agricole, en raison de la disponibilité variable des solutions alternatives selon les types de productions végétales.

C'est pourquoi cet amendement propose que le plan pluriannuel du conseil stratégique s'inscrive dans les objectifs du plan, sans exiger une application stricte et uniforme à toutes les exploitations